MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

PRESTATIONS DE NETTOYAGE DE LOCAUX DU DOMAINE DE LA BARONNIE DE BRETTEVILLE SUR ODON

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PROCÉDURE ADAPTÉE

Selon articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique

Concernant la manutention dédiée à la grange à Dîmes, un chariot élévateur (propriété de la commune) est mis à votre disposition pour effectuer le transport du matériel.

Celui-ci est sous votre responsabilité quant à son utilisation et nécessite un permis (caces 3).

Une autorisation de service pour son utilisation vous sera remise si votre candidature est retenue.